

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU POLE SCOLAIRE DE TOURNES

Inscription **hebdomadaire** - Garderie - Restauration scolaire - Bus du midi – ALSH mercredi - Semaine du

Nom

Prénom

	LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI									MERCREDI		
	Garderie 7 h 30 - 8 h 30	Restauration et garderie 12 h - 13 h 30	Garderie				Bus (Aller) de 12 h	Bus (Retour) de 13 h 30	Bus du soir	Garderie 7h30 – 8h00	ALSH 8h00 – 12h00	Garderie 12h00 – 12h30
			16h30- 17h00	17h00- 17h30	17h30- 18h00	18h00- 18h30						
LUNDI												
MARDI												
MERCREDI												
JEUDI												
VENDREDI												
Règlement par cartes LE JOUR MÊME, sous peine de refus									Règlement par tickets LE JOUR MÊME, sous peine de refus			

Cocher les cases blanches. Ce document est à rendre le LUNDI de la semaine précédente avant 9 heures au service périscolaire.

Toute absence doit être signalée de 7h30 à 8h30, au plus tard 48h avant, au **03.24.27.20.05**. A défaut, le repas sera dû.

Le : Signature

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU POLE SCOLAIRE DE TOURNES

Inscription **hebdomadaire** - Garderie - Restauration scolaire - Bus du midi – ALSH mercredi - Semaine du

Nom

Prénom

	LUNDI – MARDI – JEUDI - VENDREDI									MERCREDI		
	Garderie 7 h 30 - 8 h 30	Restauration et garderie 12 h - 13 h 30	Garderie				Bus (Aller) de 12 h	Bus (Retour) de 13 h 30	Bus du soir	Garderie 7h30 – 8h00	ALSH 8h00 – 12h00	Garderie 12h00 – 12h30
			16h30- 17h00	17h00- 17h30	17h30- 18h00	18h00- 18h30						
LUNDI												
MARDI												
MERCREDI												
JEUDI												
VENDREDI												
Règlement par cartes LE JOUR MÊME, sous peine de refus									Règlement par tickets LE JOUR MÊME, sous peine de refus			

Cocher les cases blanches. Ce document est à rendre le LUNDI de la semaine précédente avant 9 heures au service périscolaire.

Toute absence doit être signalée de 7h30 à 8h30, au plus tard 48h avant, au **03.24.27.20.05**. A défaut, le repas sera dû.

Le : Signature